

# Scandale AstraZeneca : les clowneries de l'Agence européenne du médicament



Une semaine après avoir déclaré, le jeudi 18 mars dernier, que le vaccin anglo-suédois [AstraZeneca est un « vaccin sûr et efficace »](#), l'Agence européenne du médicament (AEM) a annoncé ce jeudi 25 mars dans un communiqué que le comité de sécurité de l'Agence va [« convoquer un groupe d'experts ad hoc le 29 mars pour apporter une contribution supplémentaire à l'évaluation \[du vaccin AstraZeneca\] »](#).

Une seule semaine aura donc suffi pour que l'AEM invalide les conclusions de son premier groupe d'« experts », et affirme la nécessité de... continuer les études sur l'innocuité de l'AstraZeneca ! On croit rêver...

\*\*\*

Rappelons que lors d'une [conférence de presse tenue jeudi 18 mars](#), la directrice exécutive de l'AEM, Emer Cooke, avait déclaré, à propos du vaccin AstraZeneca :

*« Notre comité d'experts est parvenu (...) à une conclusion scientifique claire : il s'agit d'un vaccin sûr et efficace. Ses avantages en matière de protection des personnes contre le covid 19 (...) »*

**dépassent les risques. Nous sommes également parvenus à la conclusion que le vaccin n'est pas lié à l'augmentation de risque de thrombose (...) ».**

Sur la foi des déclarations de la directrice de l'AEM, de nombreux pays européens qui avaient suspendu la vaccination par AstraZeneca l'ont reprise, [dont la France](#).

À quoi sert donc notre **Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)**, (voir [ici](#) et [ici](#)) qui a emboîté le pas sans broncher à l'AEM, alors que son rôle était d'évaluer les risques associés au vaccin anglo-suédois **sur la base de sa propre expertise**, et non sur celle de l'AEM ?

\*\*\*

Dans son communiqué du jeudi 25 mars, l'AEM précise que des **experts externes**, notamment en **hématologie**, en **médecine cardiovasculaire** et en **neurologie**, « **se réuniront pour donner leur avis sur des aspects tels que tout mécanisme d'action plausible, les éventuels facteurs de risque sous-jacents et toute donnée supplémentaire nécessaire pour mieux comprendre les événements observés et le risque potentiel** ».

« **Les résultats de la réunion d'experts, ainsi que l'analyse plus approfondie des cas signalés, alimenteront l'évaluation en cours** », a ajouté l'AEM.

**L'agence a précisé que les conclusions de ce deuxième groupe d'experts seront rendues publiques lors d'une réunion plénière qui se déroulera entre le 6 et le 9 avril.**

\*\*\*

Rappelons que dans un communiqué en date du **27 août 2020** portant sur la signature d'un accord avec la firme AstraZeneca, [la Commission européenne précise que](#) :

« **Afin de compenser les risques élevés pris par les**

***fabricants, les contrats d'achat anticipé prévoient que les États membres indemnisent le fabricant pour les responsabilités encourues dans certaines conditions. La responsabilité reste endossée par les sociétés. »***

Une phrase pour le moins ambiguë qui annonce de belles joutes d'avocats lors des procès à venir concernant les responsabilités respectives d'AstraZeneca et des gouvernements de l'UE dans les cas déléterés enregistrés depuis le début de la campagne de vaccination (dernier en date [ici](#))

\*\*\*

**« Données obsolètes »**

À noter que lundi 22 mars, des résultats préliminaires des essais menés aux États-Unis ont été présentés par l'entreprise dans un bref communiqué : le vaccin serait efficace à 79 % pour prévenir les cas symptomatiques du Covid-19, et à 100 % pour empêcher les formes sévères de la maladie et les hospitalisations, affirme AstraZeneca dans ce communiqué.

Mais le lendemain, l'Institut national des maladies infectieuses et des allergies (NIAID) américain publie un communiqué s'inquiétant du fait que les résultats allégués par la firme anglo-suédoise aient pu inclure des « données obsolètes » qui pourraient « avoir abouti à une estimation incomplète de l'efficacité [du vaccin] ».

À la suite de ce communiqué du NIAID, AstraZeneca a avoué avoir en effet [« utilisé des données remontant à avant le 17 février »](#), et s'est engagée à en fournir de plus récentes « sous 48 heures ». Le rêve continue...

« C'est regrettable que ce soit arrivé », a déclaré sur la chaîne américaine ABC le Dr Anthony Fauci, directeur du NIAID. « Les données sont plutôt bonnes, mais quand [les dirigeants du laboratoire anglo-suédois] les ont mises dans le communiqué

*de presse, ce n'était pas complètement juste »*, a-t-il ironisé...

\*\*\*

**Ce n'est pas le premier couac qui a [rompu la confiance](#) que le gouvernement américain accordait au départ à l'entreprise AstraZeneca**

Ainsi, en septembre 2020, un participant à l'essai clinique britannique tombe malade. La firme suspend alors les tests dans le monde. Les autorités sanitaires américaines ne l'apprendront que **quelques jours plus tard** et... **par la presse** ! Les tests reprendront au bout de quelques jours au **Royaume-Uni**. Aux **États-Unis** en revanche, les tests sont interrompus pendant **six semaines**.

**AstraZeneca** annonce par la suite que son vaccin est **efficace à 70 %**. En réalité, l'efficacité **n'est que de 62 %** chez ceux ayant reçu les deux doses réglementaires, mais monte à **90 %** chez un sous-groupe de volontaires ayant reçu une demi-dose en guise de première injection. Or, **cette demi-dose était... une erreur du protocole expérimental** ! L'entreprise annonce alors la nécessité de procéder à des **études complémentaires**...

Les responsables américains découvrent quelques jours plus tard que le groupe ayant montré **90 %** d'efficacité n'incluait **aucune personne âgée de plus de 55 ans**...

Ajoutons à ce tableau atterrant des **[retards récurrents de livraison](#)** de la part d'Astrazeneca...

Il semble que la **nouvelle administration américaine**, refroidie par ces **dysfonctionnements**, ait décidé de se passer des services du **laboratoire anglo-suédois** et axera la campagne nationale de vaccination uniquement sur **Pfizer/BioNTech, Moderna, et Johnson & Johnson**.

\*\*\*

Quant aux Français, ils attendent la position de leur **ministre de la Santé, Olivier Véran**. Rappelons que le deuxième groupe d'experts de l'**AEM** ne rendra son rapport qu'entre le **6 et le 9 avril**.

**Véran** va-t-il une nouvelle fois suspendre la vaccination avec **AstraZeneca**, avec le risque d'une **désorganisation supplémentaire** de la campagne de vaccination, déjà laborieuse à souhait, dans l'attente du nouveau verdict de l'**AEM** ? Ou bien va-t-il autoriser la poursuite de la vaccination avec **AstraZeneca**, avec le risque de **nouveaux accidents** dans lesquels sa **responsabilité** serait directement engagée ?

Choix cornélien, en vérité...

**Henri Dubost**